

Berne, le 29 novembre 2021

## **Session d'hiver 2021 : recommandations d'AvenirSocial**

Chers membres du Conseil national,

[AvenirSocial](#) est l'association professionnelle du travail social et elle représente les intérêts des professionnel·le·s au bénéfice d'une formation tertiaire en travail social, éducation sociale, animation socioculturelle, éducation de l'enfance et en maîtrise socioprofessionnelle.

**Ce que vous décidez en tant que parlementaire a des conséquences directes pour la profession, les professionnel·le·s et les bénéficiaires du travail social.** En tant qu'association professionnelle, nous souhaitons que vos décisions conduisent à plus de solidarité et de justice sociale. Nous voulons aussi donner à chaque personne les outils qui lui permettent une participation autonome à la vie sociale.

Nous avons le plaisir de vous présenter ci-dessous nos recommandations sur un objet qui figure à l'ordre du jour de la session d'hiver et qui concerne directement le travail social. Vous trouverez [ici](#) nos recommandations concernant les objets précédents.

### **[20.063](#) - Loi sur les étrangers et l'intégration. Modification**

Traité le : lundi 6 décembre 2021

Recommandation : adopter les propositions de minorité

Avec ce projet du Conseil fédéral, les obstacles à l'intégration des personnes admises à titre provisoire sur le marché du travail devraient être réduits (changement de canton facilité) et les voyages à l'étranger des requérant·e·s d'asile, personnes admises à titre provisoire et personnes vulnérables devraient être limités et réglementés par la loi.

Pour AvenirSocial, les aspects négatifs dominent dans ce projet qui viole plusieurs droits fondamentaux, comme le droit à une vie familiale ou à la liberté de mouvement.

Nous recommandons donc de suivre les propositions de minorité ou, à défaut, de rejeter la loi lors du vote final.

Vous pouvez consulter [ici](#) la réponse à la procédure de consultation d'AvenirSocial publiée en novembre 2019 (en allemand).

## **Interventions soumises récemment et pendantes sur des thèmes importants pour le travail social**

### **[21.3317](#) - Lancer un programme d'impulsion pour relever le taux de sortie de l'aide sociale**

Recommandation : accepter

L'analyse publiée en mai 2021 par le bureau BASS sur la réduction du nombre de cas des autorités sociales de la ville de Winterthour ([étude en allemand](#)) montre qu'une réduction conséquente du nombre de dossiers à suivre par un-e travailleur-se social-e a des répercussions positives sur la qualité du suivi et favorise ainsi la récupération durable d'une vie autodéterminée pour les bénéficiaires et un retour sur le marché du travail. Cela réduit les dépenses financières des services sociaux. La motion déposée demande qu'un programme d'impulsion national soit élaboré afin de soutenir aussi d'autres autorités chargées de l'aide sociale à adopter un modèle dans lequel le nombre de dossiers à traiter diminue pour chaque travailleur-se social-e.

**[21.3731](#) - Des milliers d'ayants droit renoncent à l'aide sociale parce qu'ils ont peur pour leur permis de séjour ou leur naturalisation**

Recommandation : accepter

Comme différentes études le révèlent, le nombre de personnes qui auraient droit à une aide de la part des pouvoirs publics mais qui n'en profitent pas est considérable. Il est difficile d'obtenir des chiffres exacts, mais on parle généralement de [30% de prestations non perçues](#). L'[étude](#) publiée en 2019 par la Haute école de travail social de Genève identifie plusieurs raisons, parmi lesquelles la crainte de perdre l'autorisation de séjour occupe une place importante.

Le postulat déposé par le conseiller national Atici demande au Conseil fédéral de déterminer précisément combien d'ayants droit renoncent à l'aide sociale pour des questions liées au droit des étrangers.

Nous vous remercions de prendre nos demandes en considération. Je reste volontiers à votre disposition pour toute question.

Meilleures salutations,

Annina Grob  
Co-secrétaire générale